

B) La Pratique Raisonnée de la Langue, ou PRL

Étape n° 1 : Cerner ce qu'est la PRL

Remarque : durant votre exposé, la mention du fait de langue exploité et son placement à l'intérieur du projet pédagogique est incontournable. Bien que le jury ne s'attende pas à ce que vous développiez votre point de PRL, avoir réfléchi à sa mise en place peut vous permettre de répondre de façon pertinente à une requête d'approfondissement, par exemple durant l'entretien.

• Définition

L'apprentissage et la pratique d'une langue se sont longtemps appuyés sur l'application de règles grammaticales énoncées magistralement, puis appliquées à l'aide d'exercices structuraux ayant pour objectif de fixer par manipulation le fait de langue qui était présenté.

Depuis l'approche communicative et cognitive de 1985 et l'instauration de l'objectif conceptuel, l'enseignant doit chercher à induire chez l'apprenant une réflexion sur les mécanismes de fonctionnement interne de la langue, afin que l'élève « trouve » lui-même la règle. Cette réflexion est mentionnée dans chaque nouveau bulletin officiel, preuve de son importance toujours capitale au sein de l'enseignement des langues vivantes.

• Références dans les textes officiels

1985 : « On s'intéresse à la relation au savoir et l'on favorise la démarche heuristique (la découverte du savoir par l'apprenant lui-même) [...]. Le modèle constructiviste remplace le modèle direct (accès direct au savoir).²⁷ »

Dès 2005, « nouveaux programmes de collège » : « La syntaxe et la morphosyntaxe doivent être considérées comme des outils au service de la communication et non comme des fins en elles-mêmes. La dimension phonologique est indissociable de l'apprentissage de la syntaxe [...]. Par ailleurs, la langue doit toujours être manipulée en contexte. On ne saurait présenter à l'élève une série d'énoncés décontextualisés ayant pour seul lien leur ressemblance morpho-syntaxique. »

Préambule commun, nouveaux programmes 2007 : « Au collège, si la communication reste un objectif prioritaire, l'élève est en mesure de prendre davantage conscience du fonctionnement de la langue qu'il apprend. Il s'agit, en faisant appel notamment aux capacités d'observation et de réflexion d'élèves plus âgés, de systémiser et d'ordonner les acquis du primaire pour les uns, et d'aborder, toujours dans l'esprit d'une démarche inductive, l'étude d'une langue pour ceux qui débutent. L'utilisation en contexte des faits de langue et la prise de conscience de leur valeur et de leur fonctionnement permettront d'améliorer la maîtrise de la langue et de favoriser l'autonomie de l'élève.²⁸ »

²⁷ Analyse explicative des textes officiels par M. Quivy et C. Tardieu dans *Glossaire de didactique de l'Anglais*, Ellipses, 1997.

²⁸ Remarque : même si les programmes de collège tels qu'ils étaient présentés en 2005 ont été abrogés entre 2007 et 2009 au profit d'une approche plus communicative, le préambule commun de 2007 reste la version la plus récente disponible sur le site Eduscol, et cataloguée parmi les textes de référence, preuve que leur contenu est toujours d'actualité.

2010, nouveaux programmes cycle terminal : « Le lexique et la grammaire font l'objet d'une progression raisonnée et programmée²⁹. [...] la grammaire n'est jamais abordée *ex abrupto* ni présentée de façon exhaustive à ce niveau d'apprentissage. »

2010, programmes de seconde : « L'élève apprend à complexifier de plus en plus ses énoncés et à les enchaîner en fonction de ses besoins d'expression. **Les phénomènes linguistiques sont peu à peu regroupés autour de grandes questions**, telles que l'organisation temporelle, modale, aspectuelle des énoncés, les différents systèmes de détermination nominale, les types de complexification syntaxique.

L'organisation morpho-syntaxique de la phrase est mise en relation avec l'organisation du texte, les mécanismes de sa cohérence et de son intelligibilité, et au-delà, avec le type de discours, la situation d'énonciation, sa dimension pragmatique. L'élève peut être amené, de manière ponctuelle, à réfléchir sur la langue française et les fonctions universelles du langage. L'approche contrastive l'amène à reconnaître les moyens particuliers auxquels a recours la langue qu'il apprend.³⁰

Il s'agit, par une pratique raisonnée de la langue, d'amener l'élève à exercer son intelligence sur les grands principes de fonctionnement de la langue afin d'en percevoir la cohérence. L'enseignement de l'anglais peut alors jouer un rôle dans la formation de l'esprit. »

A retenir. Développer une Pratique Raisonnée de la Langue, c'est :

- Aborder la grammaire en **contexte**/mettre en relation le fait de Langue avec le document, avec la situation **d'énonciation**, etc.
- Adopter une démarche **inductive**/heuristique.
- Une approche **contrastive** Français/Anglais est possible ponctuellement, mais non systématique.
- Les buts sont d'abord d'entraîner l'esprit à raisonner, et à plus long terme de percevoir la Langue comme un **système**, et de comprendre son fonctionnement.

Étape n° 2 : connaître les différentes phases de la PRL

Cette phase du cours durant laquelle on va pouvoir utiliser le français, puisqu'il s'agit de faire le point sur le nouveau fait de langue, se divise elle-même en plusieurs étapes, que nous présenterons par des verbes d'action :

Pratique
Observer et décrire • Comparer / Classer • Analyser • Induire • Rendre compte • Fixer

Bien sûr quelques variations sont possibles.

Tout d'abord, avant la phase d'observation, on peut considérer qu'il y a une phase de repérage. Induite évidemment par le professeur, elle permettra à l'élève de chercher et de trouver quelque chose. En effet, la PRL peut partir d'une trace écrite, mais elle peut également partir d'un élément trouvé au cœur du texte par exemple, comme un élément de sens en réponse à une activité d'accès au sens. La réflexion de l'élève sera

²⁹ BO n° 9, 30 septembre 2010.

³⁰ BO n°4, 24 avril 2010.

d'autant plus efficace qu'elle portera sur un élément qu'il aura lui-même trouvé. Il se sentira plus investi.

La phase d'analyse est pour certains la même phase que la comparaison ou le classement. Il est vrai que ces deux dernières activités font déjà partie de l'analyse. Un classement ne sera pas toujours possible, une comparaison pas systématiquement effectuée. Ce parcours n'a rien de figé et sera construit par le professeur en fonction de son projet, de son groupe-classe, de la difficulté d'accès au fait de langue, etc.

La phase d'induction est celle durant laquelle l'élève va revenir sur tous les indices accumulés durant ces opérations mentales qu'il viendra d'effectuer **afin d'élaborer une théorie de régularité ou de conditions d'emploi**.

Rendre compte pourrait être synonyme de récapituler, c'est-à-dire verbaliser ce que l'on a construit comme règle. Elle peut se trouver fusionnée avec l'étape d'induction.

La **phase de fixation** peut prendre plusieurs formes : un **exercice structural** est la solution la moins créative mais il est toujours possible, surtout en travail à la maison. On peut également envisager un petit **jeu de mémoire, un challenge oral, un travail par deux ou par groupe afin de trouver le plus d'exemples possibles**, etc. Durant cette phase, on peut décontextualiser le fait de langue, afin d'illustrer son fonctionnement dans d'autres situations. On peut ensuite le re-contextualiser, pour sécuriser la fixation. La fixation peut se faire car l'élève est amené durant cette étape à manier la structure ou le fait de langue, à le manipuler avec divers sujets, divers temps, diverses situations. Certains didacticiens placent la phase de manipulation avant celle de comparaison et d'analyse, préférant qu'une maîtrise de la structure soit acquise avant de pouvoir étudier son fonctionnement. D'autres arguent qu'il est peu inductif de faire manipuler une structure vide de sens, et préfèrent que cette phase arrive après élucidation. A vous de vous faire une opinion, l'important étant de justifier ses choix de manière cohérente.

Remarque : c'est lors de la phase de comparaison que l'on pourra passer par la traduction, mais pas de manière systématique. La traduction ne sera utilisée que si elle est pertinente, c'est-à-dire si elle est révélatrice de deux systèmes de fonctionnement différents par exemple.

Étape n° 3 : choisir le fait de langue

- Qu'est-ce qu'un fait de langue ?

Un fait de langue peut être d'ordre lexical, phonétique, phonologique, morphosyntaxique ou textuel. Par exemple : le prétérit relève du domaine de la morphosyntaxe. Comme tous les faits de langue, il est à considérer non pas comme un produit fini à accepter tel quel et à plaquer à certains endroits, mais comme le résultat d'une série d'opérations mentales, de « tout travail mental actif, dynamique et complexe », nécessaire à l'utilisation de la langue en tant que vecteur de sens. Se pencher sur « l'appropriation d'un fait de langue », c'est s'interroger sur le processus d'apprentissage qui idéalement permettra une production où forme et sens seront en adéquation.

- Le fait de langue comme vecteur d'accès au sens ou comme objectif communicationnel ?

Attention à ne pas faire d'amalgames. Certains faits de langues seront étudiés, relevés, observés, classés, etc. lors d'activités qui constitueront des étapes vers la **compréhension**. D'autres constitueront les objectifs linguistiques de votre projet. Il n'est pas nécessaire que ces derniers soient présents en grand nombre dans le document, au contraire, on peut aussi envisager leur introduction comme outil dont on a besoin « pour parler » de celui-ci, une fois son sens élucidé (voir extraits des I. O

ci-dessous). On mettra alors en place une PRL de **production**. Signalons également que certains faits de langue seront juste introduits, ou reconnus, ou repérés, sans constituer un objectif en soi. Ils ne seront pas développés. Ces faits de langue font partie de ce que les didacticiens nomment « Grammaire de **reconnaissance** » : « La distinction est opérée entre les faits qui doivent être explicités - pour être réutilisés - et ceux dont l'explicitation - partielle et progressive - sera différée au jour où l'élève aura intégré intuitivement de lui-même le mécanisme mis en œuvre empiriquement. »

• Rappel des I. O (Instructions Officielles) :

« La syntaxe et la morphosyntaxe doivent être considérées comme des outils **au service de la communication**. Le lien forme/sens est essentiel car il permet à l'élève de s'approprier le fait de langue nouveau en contexte. Ce sont donc les **besoins de communication qui décideront des choix à faire**.³¹ »

• RL Vs PRL

Une différence est parfois mise en avant entre Réflexion sur la Langue et Pratique Raisonnée de la Langue. De manière très logique, une réflexion étant généralement plus ponctuelle qu'un raisonnement qui évoque un processus complet et abouti, il est entendu que **la réflexion sur la langue sera brève et anecdotique**, alors que la PRL fera appel à un processus en plusieurs étapes, énumérées ci-après. La réflexion sur la langue peut trouver sa place en **grammaire de reconnaissance**.

31 BO n° 6, 25 août 2005 p. 10, et BO n° 7, 26 avril 2007, p. 15.